

La Guierche

[Retour à 'Histoire et Patrimoine'](#)

Le nom Guierche découle du vieux français « werki » : fortification. On trouve une cinquantaine de lieux-dits portant ce nom dans l'ouest de la France, et ils représenteraient surtout les postes de défense des Francs contre les Bretons et les Visigoths, édifiés autour de l'an 500.

A cette époque, la Guierche devait être une fortification en bois, remplacée par un château fort au fil du temps.



Le grand vitrail de l'église paroissiale représente Saint Amand en évêque, implorant le feu du ciel pour détruire les idoles païennes.

C'est là que pourrait être né Saint Amand le 7 mars 594. Nous savons en effet qu'il a vu le jour « au pays d'Herbauges » (environ des Herbiers) d'une famille noble. Aucune autre paroisse du secteur portant le nom ou ayant conservé le souvenir de ce Saint, il est fort probable dit l'historien Dom Chamard qu'il soit né ici, où ses parents auraient vraisemblablement possédé la seigneurie de la Guierche. Il est connu sous le nom de Saint Amand de Maëstricht, siège épiscopal dont il fut nommé évêque en 629. Il mourut à l'âge de 90 ans en l'abbaye d'Eluon, située aujourd'hui à Saint-Amand-Les-Eaux (Nord).

De la famille de la Guierche, le château passe par mariage vers 1320 à la famille Chasteigner, Seigneurs de la Chataigneraie, et bien des générations plus tard, il revient notamment à René de Brosses (dit Jean de Bretagne) qui épouse en 1532 Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, favorite de François 1er. C'est elle (ou même François 1er dit-on !) qui fit reconstruire le vieux château de la Guierche dans un style plus moderne.



Anne de Pisseleu

Quelques années plus tard (en 1536) ils donnent la seigneurie de la Guierche à leur fidèle écuyer René Petit, issu d'une famille noble qui au gré des mariages, possèdera la plupart des seigneuries du secteur: le Bois-Fichet, Chaligny, le Puy-Jourdain, le Deffend, Châteaumur ...

Les Seigneurs de la Guierche disposent aussi de tous les droits honorifiques dus aux fondateurs de l'église de St Amand, à laquelle ils accèdent depuis leur château par une allée cavalière rectiligne. Plusieurs d'entr'eux y sont enterrés.



Exécution de Joseph Vasselot

Pendant les guerres de religion (1562-1598) qui divisèrent profondément la région, les Seigneurs de la Guierche soutiennent ardemment la cause catholique. En juillet 1597, Jean Petit reçoit l'ordre de s'emparer de la place forte de la Flocellière qui abrite des Huguenots. A la tête d'une petite troupe, il réussit de bon matin à surprendre les défenseurs qui sont pris, blessés ou tués, et le château pillé.

Deux siècles plus tard Joseph Vasselot, né au château de la Guierche en 1762, est général dans l'armée vendéenne. Pris par les républicains en 1796, il est fusillé dans la cour du château de Mesnard-la-Barotière (85) sous le regard de sa fiancée maintenue devant une fenêtre par un soldat.

Après la Révolution, la Guierche est acquise par un certain Mr Tert, qui devient propriétaire de 436ha 23 à St Amand. Au fil du temps, les biens sont cédés aux différents

Les Amand'hist

*Texte rédigé par M Octave Lecomte
publié dans le bulletin municipal en 1976/1977*

Antérieurement à la Révolution, de tout temps, au point de vue civil, l'influence appartient aux trois seigneuries de "la Guierche" de "Chaligny" et du "Puy-Jourdain" mais cependant, plus particulièrement à la première.

Le château de "la Guierche" fut bâti près d'un gué important, non sur le cours de La Sèvre Nantaise, mais sur une dérivation de 700 à 800 mètres de long, partant de la fosse dite "de la Maronnière" et rejoignant le lit de la rivière en aval de la Guierche. Ce gigantesque travail entrepris à une époque très reculée permit d'alimenter les douves du château et de créer une chute d'eau actionnant un moulin de premier ordre. A cent mètres de là, l'ancien lit de La Sèvre est pratiquement asséché pendant l'été.

Jusqu'au XIV^e siècle, le château de la Guierche appartient à la famille de "la Guierche" dont nous ignorons pratiquement tout. Vers 1300, elle passe à la famille des Chasteigner, seigneurs de la Chataigneraie, par le mariage de Thibault de la Guierche avec Jeanne Chasteigner. Une des filles, issue de ce mariage, Marie Chasteigner, dame de la Guierche, atteinte de démence sénile fut mise en 1389 sous la tutelle de Renaud de Vivonne son neveu. Après la mort de sa tante en 1407, ce dernier hérita de la Guierche, malgré le procès que lui intenta le seigneur de Chaligny, autre neveu de la défunte, qui accusait Renaud de Vivonne d'avoir séquestré sa tante pour s'emparer de ses biens.

Ce Renaud fut célèbre par sa sagesse qui le fit surnommer "le bon sénéchal". Il gagna la bataille d'Aulnay. Son fils Savary de Vivonne fut tué en 1396 à Nicopolis au cours de la Croisade contre les Turcs. Sa fille, Isabeau, épousa Charles de Bretagne, petit-fils par son père, de Saint Charles, duc de Bretagne, et par sa mère, de Olivier de Clisson, auquel elle apporta la "Guierche" (Histoire de la Maison de Chatillon p. 519).

Le seigneur de la Guierche, son frère, le duc de Penthièvre, et leur mère, s'emparèrent par trahison de Jean V duc de Bretagne, le traînant durant une année (1420) de prison en prison, entre autres, leur château de Châteaumur, proche de la "Guierche" (3km) jusqu'à ce que les barons bretons révoltés contraignissent les ravisseurs à délivrer leur prisonnier. Le Duc de Bretagne confisqua alors leurs biens et en particulier "la Guierche", mais Isabeau en obtint restitution par arrêt du Parlement de Paris en 1437 (Duchesne).

En cette même année 1437, Nicole, fille d'Isabeau, apporta la Guierche à son mari, Jean des Brosses, qui devint bientôt comte de Penthièvre et se distingua à la bataille de Formigny (1450), contre les Anglais. Dunois le sacra chevalier sous les murs de Bayonne.

Leur petit-fils, Jean des Brosses, dit Jean de Bretagne, comte de Penthièvre, épousa Jeanne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, favorite de François 1^{er}, qui, dit-on, aurait fait rebâtir dans un style nouveau l'ancien château de la Guierche trop étroit et trop sévère pour les goûts de sa maîtresse.

En 1536, la Guierche passe à René Petit, écuyer de René de Bretagne compagnon du connétable de Bourbon. "Etant auquel service et ne pensant mal faire", il suivit son maître en Italie, espérant qu'il se repentirait de sa félonie. Mais, Bourbon trahissant encore la France, René Petit s'échappa et vint implorer sa grâce auprès de Louise de Savoie, régente de France pendant la captivité de François 1^{er}. Celle-ci lui donna des lettres de pardon (1525) lui restituant "sa bonne fame et renommée et ses biens hon confisqués" (D. Fonteneau - T. 9 - année 1526).

Pour récompenser leur fidèle écuyer et favoriser son mariage avec Françoise Bejeon, les Penthièvre lui donnèrent la Guierche en 1536. En 1552, nous retrouvons René Petit employé à la garde du port de Saint-Gilles et de l'Ile de Ré.

En 1578, le Seigneur René Petit obtint du roi Henri III la création de foires à Saint Amand.

En 1591, le pays ayant demandé une diminution d'impôts en raison des dommages causés par les guerres de Religion, Henri IV prescrivit une enquête qui fut effectuée au château de la Guierche.

Jean Petit, frère de René Petit et également seigneur de la Guierche s'empara par surprise en juillet 1597 de la place forte de la Flocellière, alors repaire important de huguenots.

En 1622, le Prince de Condé allant réprimer quelques soulèvements en Bas-Poitou (soulèvements de protestants), exempta de toute contribution de guerre la paroisse de Saint Amand qui se trouvait sur le passage des troupes. Charles Petit, écuyer du prince, obtint de lui "défense aux troupes de rien prendre sans payer" (D. Fonteneau - T. 9.)

Plusieurs seigneurs de la Guierche, décédés respectivement en 1713, 1747 et 1760, sont inhumés dans l'église. Le précédent bulletin en a fait mention.

L'un des derniers seigneurs de la Guierche, Joseph Amant Vasselot se distingua durant les guerres de Vendée, principalement lors de combats à St Michel Mont Mercure. St Laurent sur Sèvre, et les Epesses. Après la défaite de Fontenay, il se retira au château de Ménard La Barotière, près des Herbiers, où habitait sa fiancée. Il y fut reconnu, traduit devant un tribunal militaire, aux Herbiers et fusillé dans la cour du château de La Barotière, le 4 mai 1796, sous les yeux de sa fiancée maintenue de force à une fenêtre par deux soldats républicains. Voici la copie de son acte de naissance extraite des registres de l'état civil de la paroisse de Saint Amand, et aimablement communiquée à M. l'abbé Rouillé, curé de la paroisse le 9 octobre 1957, par madame Jean de Marce-Vasselot :

"le dix neuvième jour de juillet mil sept cent soixante deux, a été par nous soussigné, baptisé Joseph Amand né de cette nuit au château de la Guierche, fils légitime de Haut et Puissant seigneur messire Jacques René François Marie de Vasselot, chevalier marquis d'Annemarie, le Chataignier, Lazeneuil, la Guillotière, Sermaize, seigneur marquis de St Mesmin, Châtelain de la Guierche, Saint Amand, et autres lieux, et de Haute et Puissante Dame Alexia Françoise Petit de la Guierche, marquise de Saint-Mesmin, chatelaine de la Guierche, Saint Arnand et autres lieux.

Le parrain a été puissant messire Henri Joseph de Bouex, chevalier seigneur comte de Villemaure, grand-oncle paternel du nouveau-né, a cause de Haute Puissante Dame Henriette Julia Petit de la Guierche, son épouse ; et sa marraine, haute et puissante Dame Renée Julia Le Liepvre veuve de haut et puissant messire Alexis Henri Petit, chevalier seigneur de la chatellenie de la Guierche Saint Amand, marquis de St-Mesmin, St André sur Sèvre, seigneur du Puy-Jourdain, la Roussière, Blanche-Cour, Rions et autres lieux, représentée par haute et puissante Dame Marie Gabrielle Brigitte Petit de la Guierche, veuve de haut et puissant seigneur messire Esprit Marie Baudry, chevalier seigneur d'Asson, sa grand'tante paternelle. Le dit seigneur marquis d'Annemarie présent, qui ont soussignés avec nous. Ainsi signé au registre :

Marie Gabrielle Petit d'Asson

Henri Joseph de Bouex de Villemaure

Anne Françoise des Granges de Surgeres, de Puguyon, de La Guierche, de Vasselot d'Annemarie Juhan Bonneau, curé de St.Amand

Collationné au registre, par moi curé soussigné à Saint-Amand ce sept février sept cent quatre vingt sept.

Dinet, curé de Saint Amand".

La Guierche disparut après la Révolution. Elle fut acquise par un certain monsieur Tert qui devint propriétaire à Saint Amand de 436 ha 23 a 22 ca. Actuellement ne subsistent de l'ancien château que des bâtiments à usage de fermes Le porche d'entrée de la cour, qui revêtait un certain caractère artistique a été détruit assez récemment pour permettre le passage des charrettes. Les douves sont pratiquement comblées. Quant à la dérivation du lit de la rivière, elle est toujours entretenue et la chute actionne encore partiellement une minoterie importante.

N° 9 – Juillet 1976

LA SEIGNEURIE DE "LA GUIERCHE" ET LA CREATION DE FOIRES A SAINT AMAND

René Petit, seigneur de La Guierche, obtient de Henri III en 1578, la création de foires à Saint Amand. Voici les considérants

"Henri III, par la grâce de Dieu, roi de France et de Pologne, à tous, présents et advenir, salut.

Scavoir faisons nous avoir reçu l'humble supplication de notre cher et bien aimé René Petit écuyer, sieur de la "Guierche", paroisse de Saint Amand sur Sèvre, en notre pays de Poictou, contenant que, ou bourg dudit Saint Amand qui cet assis sur la rivière dudit Sèvre, affluent et fréquentent bon nombre de marchands et trafiquons, comme étant de passage dessus et dessous Les ponts d'icelle rivière, pour aller à Pouzauges, Thyfauges, Niort, Fontenay, La Rochelle et autres lieux de notre Bas-pays de Poictou."

"Ledit bourg est assis en pays très fertile et abondant en bleds, bestoi, laines, toiles, et autres marchandises, desquelles choses Les habitants du dit lieu ne peuvent avoir la délivrance, vente et expédition, ainsi qu'ils feroient s'il y avait quatre foires l'anet un marché par chacune septmaine."

On demandait en conséquence, une foire à la Saint Antoine, en janvier, une le mardi de La Pentecôte, une à la Saint Barnabé et la quatrième à la Saint Hubert en novembre, Le Lieutenant général du Poitou retranche celle de la Saint Antoine à cause d'une foire à Cerizay ce jour-là (Dom Fonteneau. T.9),

Que reste-t-il actuellement de ces foires ? Depuis longtemps elles n'existent plus. Quant au marché hebdomadaire, durant une longue période, il fut florissant fréquenté par de nombreux marchands de beurre et œufs venant avec chevaux et charrettes, de Châtillon-sur-Sevre, La Flocellière, Pouzauges, et même des Aubiers ainsi que par des marchands de volailles et des forains. Mais depuis 1930, l'activité de ces marchés va décroissant, et actuellement, le mardi seul un marchand de volailles vient encore acheter quelques rares lapins ou poulets, ainsi que des chevreaux au printemps. De temps à autre, un commerçant ambulant déballe sur la place ses marchandises, principalement des vêtements ou des tricots.

La disparition de ces marchés locaux enlève du pittoresque au pays, plusieurs tentatives en vue de maintenir leur activité n'ont pu aboutir.

N° 10 – Octobre 1976

LA GUIERCHE ET LES GUERRES DE RELIGION.

Les seigneurs de la Guierche prirent une part importante aux guerres Religion et ils combattirent courageusement pour la cause catholique.

En 1562, René Petit, seigneur de la Guierche, était exempté du ban et de l'arrière ban par le duc de Montpensier, gouverneur du Poitou, qui déclare l'avoir fait venir près de lui pour réprimer les révoltes (D. Fonteneau T. 9)

Même exemption fut donnée en 1575 par le Comte du Lude qui déclare voir auprès de lui "monté et armé et en suffisant équipage pour faire service au Roi, ayant juré de ne nous abandonner durant les présentes guerres et affaires dureront" (D, Fonteneau T. 9)

En 1591, le pays ayant demandé une diminution d'impôts en raison des ravages causés par les Guerres de Religion, Henri IV prescrivit une enquête fut faite au château de la Guierche. Les témoins font un tableau saisissant des ruines et des désastres résultant de la guerre, entre autres : François Petit écuyer, seigneur du Colombier, demeurant "la Guierche", Pierre Boessinot curé de Saint Amand, demeurant au bourg, René Gaudin, prêtre, demeurant à Saint Amand, Louis Yzambert, sergent royal, demeurant au bourg, François Rambaud sieur de la Doutière, marchand, demeurant en la paroisse de Saint Amand.

Voici la déposition du curé de St Amand qui donne une idée de cette époque semblant pour notre pays, plus désastreuse que la grande Révolution elle-même.

Messire Pierre Boessinot prestre curé Sainct Amand, et y demeurant âgé de tente cinq ans, ou envyron après serment par luy fait de dire et déposer vérité a dict sur ce enquis que depuys quatre ans en ça la ville de Mauléon a esté prinze tant d'assault que par surprinze six foys par les gens de guerre tant d'un party que d'aultre , scavoir par le Roy, lors Roy de Navarre, au moys de juing mil cinq cens quatre vingtz sept; par le seigneur de la Boulaye au moys d' aougst mil cinq cens quatre vingtz huit; par Monseigneur de Nevers, au moys de novembre dudict an; par Monseigneur de Chastillon, au moys d'apvril mil cinq cens quatre vingtz neuf; par le sieur du Pie du Fou au moys

d'octobre deryer mil cinq cens quatre vingtz dix; et par Monseigneur le Prince de Conty au moys de mars deryer mil cinq cens quatre vingtz onze, ayant à ceste fin sa Majesté ensemble lesdicts seigneurs de Nevers, Chastillon, Prince de Conty amené et conduit chacun une grande armée avecque canons, lesquelles armées ont logés es paroisses de Saint Jouyn, le Temple, la Chapelle Largeau, Moulyns, la Tessoualle, Saint Aubin de Baubégné, Rorthays, et la Petite Boissière, comme estant les plus proches et distentes dudit Mauléon, de demye lieue seulement. Lesquels gens de guerre tant d'un party que d'aultre ont toujours depuis ladicte années mil cinq cens quatre vingtz sept contrainct les habitants desdictes paroisses leur administrer vivres meubles et aultres choses à eux nécessaire tant pour eux que pour leur chevaux et iceux fait travailler assiduellement aux réparations et fortification.

Au temps des guerres de Religion, Jean Petit, seigneur de la Guierche, servit comme son frère la cause catholique. Charles de Lorraine, gouverneur du Poitou, certifiat en 1595 que le seigneur de la Guierche avait été fidèle au roi, et que, s'il avait été mené à certaines intrigues et paru d'intelligence avec les protestants, c'est qu'il y était autorisé pour surprendre leurs secrets.

Le six juillet 1597, le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, ordonnait au seigneur de la Guierche de s'emparer de la Flocellière.

Nous avons depuis peu, plusieurs bons et véritables advis quen la maison et place forte de la Flosselière se retire un bon nombre d'huguenots qui, sourdement, trament tout ce qu'ils peuvent, donnent retraits aux gens de guerre de parti contraire et monopolent ordinairement sous des assemblées clandestines au grand préjudice et détriment de notre parti. A quoi désirant remédier pour l'assurance que nous avons de la fidélité et de l'affection que vous avez toujours porté à cette sainte cause, pour les preuves de tant de bons et signalés services que vous avez été, et continués encore journellement, aussi, pour la connaissance que nous avons de votre suffisance, expérience et capacité au fait des armes. A ces causes, nous vous mandons qu'incontinent et sans délai, vous vous accompagniez de tel nombre de gens de guerre, soit de cheval ou de pied, que vous jugerez bon et à propos; que vous vous transportiez avec iceux à la dicte maison de la Flosselière, tachiés, par quelque voye que ce soit, de ruse ou bien de guerre adroit, en emparer, et la commandiés comme gouverneur, y faciés ou faciés faire la guerre à cheval comme à pied, preniés des prisonniers, faciés faire les contrainctes pour levée de deniers imposés sur les paroisses circonvosines... mandons à tous les gouverneurs de place, capitaines... prions tous ceux qui sont à ce requérir que pour ce faire, ils vous assistent de tel nombre de leurs soldats qu'aviserés être nécessaire",

Ce coup de main réussit. Arrivé de grand matin, Jean Petit surprit le château qui fut emporté d'assaut. Les défenseurs furent pris, tués, ou blessés, le château livré au pillage. Argent, meubles, vivres, tout fut emporté.

Et comme on voulait à ce propos inquiéter le seigneur de la Guierche, le duc de Mercœur lui écrivit le 31 juillet 1597 déclarant qu'il n'avait fait qu'exécuter ses ordres (D. Fonteneau T. 9.)

N° 11 Janvier 1977
